

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2010

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue au 22, avenue St. Clair Est, Toronto, Ontario,
à 9 h HAE le 13 septembre 2010.

Membres du Conseil consultatif présents :

L'honorable David Crombie	Président du Conseil
M. David Cameron	
Mme Marlyn Cook	
M. Fred Gilbert	
Mme Eva Ligeti	
M. Dougal McCreath	
M. Derek Lister	
M. Donald Obonsawin	

Regrets:

M. Rudyard Griffiths

Invités:

M. Michel Rhéaume	
Mme Suzanne Barrett	Rédactrice pour le Conseil consultatif

Personnel de la SGDN présent :

Ken Nash	Président et chef de la direction
Kathryn Shaver	Vice-présidente, Engagement et sélection d'un site pour la GAP
Gillian Morris	Secrétaire adjointe du Conseil d'administration

Personnel participant :

M. Steve Cavan	Chef de la direction financière
Mme Jo-Ann Facella	Directrice, Recherche sociale et dialogue
Mme Anda Kalvins	Directrice, Environnement
Mme Pat Patton	Directrice, Engagement et relations avec les Autochtones
M. Jamie Robinson	Directeur, Communications
M. Sean Russell	Directeur, Ingénierie du dépôt
M. Frank King	V.-p. et ingénieur principal
M. Peter Simmons	Directeur, Engagement municipal

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le président du Conseil ouvre la réunion à 9 h. L'ordre du jour est examiné et adopté.

M. David Crombie souhaite la bienvenue à M. Michel Rhéaume. En attente d'une approbation par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 23 septembre, M. Rhéaume succèdera à M. Daniel Rozon, décédé en 2010, à titre de membre du Conseil consultatif représentant Hydro-Québec.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le Conseil consultatif examine et approuve le procès-verbal de la réunion tenue le 27 mai 2010.

MISES À JOUR DE LA SGDN

3. Rapport du président

Le président résumé les activités des programmes de la SGDN :

- À propos de la sélection d'un site pour la GAP, il est relevé que des collectivités avaient demandé la tenue d'évaluations initiales de présélection dans le cadre des occasions offertes d'en apprendre davantage sur le projet. L'engagement des groupes locaux autochtones est une composante importante de cette phase initiale si l'on souhaite les inclure dans le processus de sélection d'un site.
- Le programme technique de la GAP progresse bien. Le travail relatif aux deux modèles conceptuels de référence et à l'estimation des coûts associés avance comme prévu. Le personnel de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) se prépare à examiner les dossiers de la SGDN au cours de l'année qui vient.
- M. Nash présente les faits nouveaux à l'échelle internationale. Il indique qu'une délégation de la Chine a rendu visite à la SGDN pour en connaître davantage sur son programme de gestion des déchets.
- La SGDN continue de collaborer avec les propriétaires de déchets pour trouver de possibles domaines de coopération. Les discussions récentes ont notamment porté sur une éventuelle étude de faisabilité relative au placement de déchets à vie longue de moyenne activité dans un dépôt géologique en profondeur pour combustible nucléaire irradié.
- Le Conseil discute du statut d'EACL et de la question des déchets hérités de Chalk River et des implications possibles pour le travail de la SGDN.
- Le dossier réglementaire pour le dépôt géologique en profondeur (DGP) pour déchets de faible et moyenne activité (DFMA) est en préparation et avance comme prévu. La SGDN continue de mettre au point sa structure de

gouvernance afin qu'un comité de la direction supervise directement le travail relié au DGP pour DFMA d'OPG;

- Le plan d'affaires 2011-2015 de la SGDN est presque achevé et ne diffère pas substantiellement du plan existant.

Mme Shaver présente au Conseil consultatif les récentes activités d'engagement. Elle relève les activités qui se poursuivent à l'échelle municipale et provinciale ainsi qu'avec les organisations autochtones. Elle résume aussi la réunion du Forum des Aînés qui s'est tenue en juillet, notant la participation de quatre membres du Conseil consultatif.

Au cours de la discussion qui suit, les membres du Conseil consultatif s'informent à propos de divers projets et activités de l'industrie. Les membres discutent du Forum des Aînés du mois de juillet. Ils notent que les Aînés préparent un rapport sur leur travail effectué au cours des deux dernières années. Les membres du Conseil consultatif expriment le souhait de consulter le rapport lorsqu'il sera achevé. Le Conseil demande aussi d'obtenir un exemplaire d'une étude présentée à la SGDN sur le bien-être des Autochtones dans le cadre du programme *En savoir plus*.

4. Mise à jour sur le processus de sélection d'un site

Mme Shaver fait état des progrès du processus de sélection d'un site pour la GAP.

Elle passe en revue les activités de sensibilisation menées par la SGDN depuis le lancement du processus de sélection d'un site en mai, et fait état des demandes d'information présentées par des collectivités souhaitant en apprendre davantage sur la GAP et le processus de sélection d'un site. Dans le cadre du programme *En savoir plus*, des demandes d'évaluations initiales de présélection ont été présentées par les municipalités d'Ear Falls et d'Ignace en Ontario, ainsi que de Pinehouse en Saskatchewan. Ces évaluations de portée générale ont pour but d'indiquer dès le départ aux collectivités si des caractéristiques techniques connues peuvent exclure leur candidature comme hôte pour le dépôt géologique en profondeur. Les demandes pour de telles évaluations n'obligent pas les collectivités à s'engager davantage dans le processus de sélection d'un site. Un responsable des relations sera chargé de travailler avec chacune des collectivités participant aux évaluations du programme *En savoir plus*.

Les membres du Conseil consultatif posent des questions sur le profil et la base économiques des collectivités engagées à ce jour. En réponse aux questions du Conseil, la SGDN confirme que les Premières Nations locales sont informées lorsque des évaluations sont demandées par les collectivités.

Le personnel indique que des travaux sont en cours en vue de mettre au point un cadre de travail sur le bien-être des collectivités pour le processus de sélection d'un site. La SGDN s'engage à favoriser le bien-être et la qualité de vie à long terme de la future collectivité hôte et de la région par la mise en œuvre du projet. Le personnel sollicite les commentaires et suggestions du Conseil sur les principes et possibles façons visant à favoriser le bien-être d'une collectivité. Le Conseil offre des suggestions dans les domaines suivants :

- la communication de la nature des retombées économiques pour une collectivité et la région voisine attribuables au projet;
- l'identification et la communication des diverses répercussions et des pressions sur une collectivité hôte et la région voisine que la SGDN devra prendre en

compte. Par exemple, les changements dans la collectivité attribuables à l'afflux de travailleurs, les pressions exercées sur ses ressources et son infrastructure, les responsabilités reliées à un accord de partenariat avec la SGDN;

- La SGDN doit préciser les répercussions potentielles, les pressions et les coûts subis par la collectivité qui participera au processus et au projet. Comme c'est le cas pour tout autre projet d'envergure, la SGDN doit chercher à atténuer ces répercussions lors de la mise en œuvre du projet. Le projet de la GAP n'est pas unique à cet égard;
- la transparence et la constance dans l'approche de la SGDN en matière de bien-être de la collectivité et la gestion des répercussions sur la collectivité sont essentielles;
- le Conseil indique qu'un des points forts de l'approche de la SGDN est son engagement à l'égard de la transparence et de l'application soutenue et équitable proposée pour gérer les répercussions qui peuvent peser sur les collectivités à chaque phase de la mise en œuvre du projet. La SGDN doit s'engager à s'occuper du bien-être de la collectivité, sans égard aux circonstances.

Le Conseil encourage la SGDN à envisager la possibilité d'offrir des bourses d'études et une formation en compétences transférables dans le cadre du renforcement des capacités des collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site – afin de donner à des membres de la collectivité la chance de travailler sur le projet, qu'il soit mis en œuvre dans la collectivité ou ailleurs.

M. Dougal McCreath indique qu'une firme privée œuvrant dans le développement de dépôts, Securad, avait communiqué avec lui.

PLAN ET BUDGET QUINQUENNAUX DE LA SGDN

5. Plan d'affaires et budget 2011-2015

Le Conseil est invité à examiner et à commenter le Plan d'affaires préliminaire et Plan de mise en œuvre préliminaire pour 2011-2015.

En guise de mise en contexte, M. Nash passe en revue le processus de planification de la SGDN. Mme Anda Kalvins résume les éléments du plan quinquennal de mise en œuvre de la GAP, qui traite des priorités de travail en fonction des orientations stratégiques clés de la période planifiée. Le Plan de mise en œuvre sera publié en version préliminaire aux fins d'examen et de commentaires du public avant d'être parachevé. Le Plan sera intégré au Rapport triennal de la SGDN qui sera présenté au ministre des Ressources naturelles du Canada en mars 2011. M. Steve Cavan passe en revue les éléments principaux du budget et du plan d'affaires quinquennaux connexes de la SGDN.

Une discussion prolongée se tient alors que les membres souhaitent clarifier et commenter certains points.

- Les membres du conseil souhaitent que la SGDN clarifie les hypothèses de planification de référence en fonction des différentes étapes du processus de sélection d'un site qui avaient été adoptées pour guider le processus de prévision budgétaire. Les membres s'informent de l'expérience en Suède et dans d'autres pays en matière de processus de sélection d'un site qui s'étend sur plusieurs années;

- En réponse à la question du Conseil, le personnel confirme qu'aucune date limite pour exprimer un intérêt à en apprendre davantage sur le processus de sélection d'un site de la GAP n'avait été fixée;
- Le Conseil discute du nombre d'études de caractérisation plus détaillées de sites qui pourraient être réalisées et des critères qui seraient utilisés. Les membres souhaitent obtenir des clarifications sur les étapes ultérieures du processus de sélection d'un site qui serviraient à choisir un ou deux sites candidats pour la réalisation d'études de caractérisation détaillées ainsi que sur les critères utilisés pour faire ce choix. Un membre du Conseil suggère qu'il serait important de maintenir le contact avec plusieurs collectivités;
- Le Conseil souligne l'importance de communiquer clairement les critères de sélection dès le début du processus pour que soit bien compris sur quels éléments se fondent le choix d'un site et que les attentes ne soient pas trop élevées. Le Conseil souligne l'importance de disposer d'un matériel de communication qui précise clairement les critères de sélection et les considérations qui guideront les décisions futures;
- Les membres discutent de l'importance pour une collectivité de démontrer la qualité de son gouvernement local et de ses dirigeants;
- Le Conseil discute des prévisions budgétaires relatives à certains aspects techniques du programme de la GAP.

Le Conseil discute de la croissance organisationnelle planifiée par la SGDN pour les cinq années planifiées :

- Le Conseil souligne l'importance de planifier l'affectation de cadres supérieurs à l'engagement des collectivités pour le processus de sélection d'un site. Les membres ont prévenu la SDN que, bien qu'elle planifie l'embauchage de nouveaux employés pour aider les collectivités à participer au processus de sélection d'un site, le nouveau personnel pourrait ne pas avoir l'expérience requise pour gérer de ces relations. La SGDN devra veiller à ce que les cadres supérieurs supervisent suffisamment cette tâche;
- Les membres encouragent la SGDN à envisager la possibilité d'engager des Autochtones lorsque de nouveaux postes s'ouvriront;
- Le Conseil suggère qu'un programme de stages contribuerait au recrutement de jeunes employés;
- Le Conseil mentionne que la SGDN devrait profiter des longs échéanciers de planification du dépôt pour soutenir le développement de compétences locales et si possible créer des bourses d'étude de divers domaines;
- Les membres du Conseil présentent également des commentaires sur la rédaction du plan d'affaires et du plan de mise en œuvre.

Le Conseil commente le Plan de mise en œuvre préliminaire et suggère quelques améliorations.

PRÉSENTATIONS DEMANDÉES PAR LE CONSEIL

6. Présentation technique : Conception du dépôt pour la GAP, dossier de sûreté et examens pré-processus réglementaire

À la demande du Conseil consultatif, les cadres de la SGDN donnent une présentation sur les travaux de conception du dépôt pour la GAP, la préparation du dossier de sûreté et les examens pré-processus réglementaire du dépôt géologique en profondeur.

Les questions et discussions du Conseil portaient sur les points suivants :

- la façon dont la SGDN vérifie son travail sur la méthode de disposition des conteneurs – compare-t-elle sa recherche avec des études réalisées par d'autres?;
- le scénario de référence pour l'évaluation de la sûreté, qui porte sur une période de 10 millions d'années pour capturer les doses maximales;
- la nature des châteaux de transport selon les divers modes de transport;
- la programmation des examens pré-processus réglementaire de la CCSN;
- la sûreté des conteneurs compte tenu de la période envisagée.

7. Présentation technique : Sécurité financière

La SGDN présente au Conseil un résumé des actions et plans appuyant les estimations de coût et la mise en œuvre de la formule de financement. Le Conseil discute des aspects suivants de la présentation :

- La mise au point par la SGDN de deux scénarios de coût en fonction de la gestion de 3,6 et 7,2 millions de grappes de combustible respectivement. Le scénario des 7,2 millions de grappes est présenté pour illustrer la possibilité d'une augmentation du nombre de grappes de combustible attribuable à la construction de nouvelles centrales;
- les hypothèses sur les taux de rendement des fonds en fiducie et l'évolution dans le temps de l'environnement économique pourraient avoir une grande incidence sur la valeur des contributions à verser aux fonds en fiducie;
- le processus de vérification régulière des hypothèses sous-jacentes.

SÉANCE À HUIS CLOS

8. Préparation du Rapport triennal

Le Conseil se réunit à huis clos avec sa rédactrice pour discuter d'une première version des commentaires à être intégrés au Rapport triennal.

9. Prochaines réunions

Réunion 4 – Réunion spéciale sur le Rapport triennal

Mercredi 29 septembre 2010
9 h – 16 h HAE

Réunion 5 – Réunion spéciale sur le Rapport triennal

Lundi 1^{er} novembre 2010
9 h – 13 h (par conférence téléphonique ou en personne – à déterminer)

Réunion 6 – mercredi 1^{er} décembre

9 h – 16 h HNE

Soirée du mercredi 1^{er} décembre – Dîner avec le Conseil d'administration

Levée de la séance

Le président du Conseil prononce la levée de la séance à 15 h.

Le 13 septembre 2010

Vice-présidente, Engagement et sélection d'un site pour la GAP